



COMMUNIQUE DE PRESSE

ONCF-INWI

Conclusion d'un partenariat stratégique

Après la signature d'accords de partenariat entre l'ONCF et INWI en Novembre 2012, les deux opérateurs ont signé, au siège de l'ONCF à Rabat, une seconde convention dans le cadre du partenariat stratégique qui les lie pour le développement d'infrastructures télécoms.

Cette convention qui a pour objet le partage d'infrastructures de télécommunications et l'occupation temporaire d'emprises ONCF par INWI a été conclue par MM. Mohamed Rabie KHLIE, Directeur Général de l'Office National des Chemins de Fer et Frédéric Debord, Directeur Général de INWI, couvre les aspects suivants :

- ✓ Mise à la disposition INWI d'installations ONCF existantes (Emplacement sur pylône)
- ✓ Mise à la disposition INWI d'emprises ONCF pour installer les équipements d'INWI.
- ✓ Implémentation par INWI de solutions radio esthétiques (Couverture Indoor) à l'intérieur des gares ferroviaires.

Ce partenariat, vise à améliorer davantage la qualité de service des deux opérateurs. Pour l'ONCF, il témoigne de sa crédibilité et de la performance de ses infrastructures et lui permettra d'amortir et de rentabiliser ses investissements en infrastructure télécoms. Pour INWI, ce partenariat lui permettra d'élargir la couverture de son réseau avec une solution sur mesure pour ses besoins.

A travers ce partenariat win-win, l'ONCF et INWI s'affirment comme des acteurs incontournables du développement économique et illustrent toute la synergie pouvant découler d'un partenariat public-privé (PPP).